CLUB DE LA PRESSE DES PAYS DE SAVOIE

Chapô

Octobre 2013

Edito...

Pas de quoi se réjouir !

La perspective des Assises du journalisme à Metz aura eu un effet bénéfique : celui de pointer enfin du doigt la dérive en matière de formation initiale pour les futur(e)s journalistes. En effet, si quatorze écoles (quand même) sont reconnues par la profession, et donc la CCIJP (commission de la carte d'identité des journalistes professionnels), l'UCP2F en dénombre la bagatelle de 96 sur l'ensemble de l'Hexagône. Avec comme droit d'entrée des tarifs le plus souvent prohibitifs, un cursus fantaisiste - parfois sur trois ans - et au final un diplôme pouvant à la limite servir à décorer une salle de bains mais certainement pas à trouver du travail au sein d'une rédaction. Et en fin de compte, pour les jeunes, une orientation vers la communication institutionnelle ou d'entreprise. La profession était au courant depuis des décennies de cet état de fait. L'Observatoire de déontologie de l'information, qui vient de se créer, en a fait son premier cheval de bataille. Quitte à se fâcher avec des marchands de soupe ayant pignon sur rue. La profession de journaliste est complètement sinistrée; elle n'en continue pas moins d'être un véritable miroir aux alouettes pour trop de jeunes qui se bercent d'illusions par un manque d'information.

Jean-Marc Canova
Président du Club de la Presse des Pays de Savoie

L'évènement de cette fin d'année,

Le 7ème Prix Montagne Philippe Révil
sera remis le Jeudi 19 décembre 2013, à partir de 18h30,
avec le soutien de la Ville de St Gervais,
Une réussite qui demande l'engagement de tous les membres du Club...

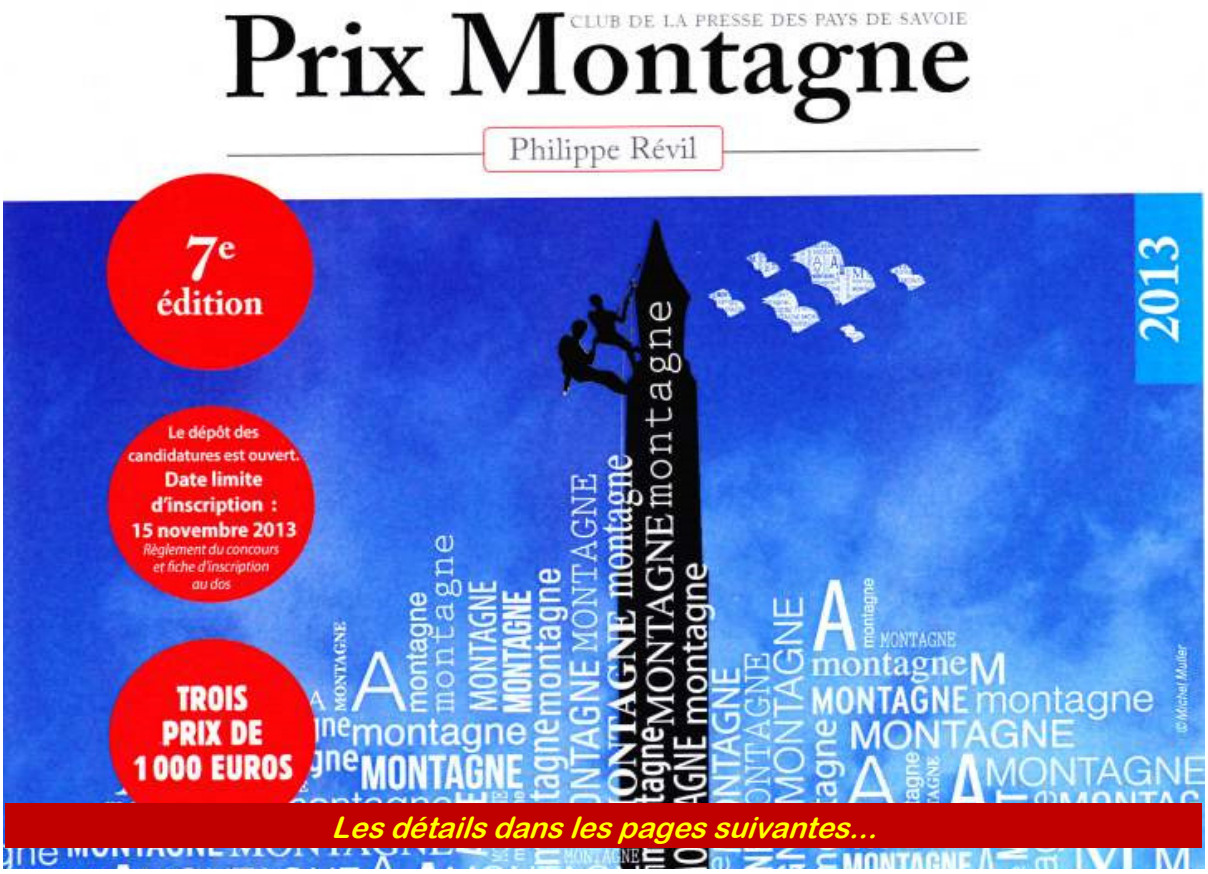
CLUB DE LA PRESSE DES PAYS DE SAVOIE
Prix Montagne
Philippe Révil
7e édition
Le dépôt des candidatures est ouvert.
Date limite d'inscription : 15 novembre 2013
Règlement du concours et fiche d'inscription au dos
TROIS PRIX DE 1 000 EUROS
2013
Les détails dans les pages suivantes...

CLUB DE LA PRESSE DES PAYS DE SAVOIE

Prix Montagne

Philippe Révil

7e édition
2013
Le dépôt des candidatures est ouvert.
Date limite d'inscription : 15 novembre 2013
Règlement du concours et fiche d'inscription au dos
TROIS PRIX DE 1 000 EUROS
© Michel Muller

Important !

Très important dans vos agendas...

Depuis 2006, le Club de la Presse des Pays de Savoie récompense les meilleures productions journalistiques sur la montagne…

Nouveau !

Par exemple : l'économie, les travaux scientifiques, les innovations technologiques, le tourisme, les nouvelles glisses, mais aussi le développement et l'environnement. Et bien d'autres sujets que l'actualité ou l'imagination des auteurs dicteront.

Ce prix donne un coup de projecteur sur le travail des journalistes en souvenir de Philippe Revil, un confrère disparu en montagne.

Trois prix, assortis d'un chèque 1 000 euros chacun, récompensent

- un article de presse
- un reportage de radio, TV ou un fil
- un coup de cœur du jury.

Les candidats sont des journalistes auteurs, producteurs, titulaires ou non de la carte presse.

Le palmarès sera révélé le jeudi 19 décembre à Saint-Gervais au cours d'une grande soirée au théâtre Montjoie avec un débat consacré à la montagne, regards croisés de journalistes et de professionnels.

www.prixmontagne.com • Rejoignez notre page Fan sur FACEBOOK/PRIX MONTAGNE

CLUB DE LA PRESSE DES PAYS DE SAVOIE · UCPF · FRANCE MONTAGNES · SAINT GERVAIS · SAVOIE HAUTE SAVOIE · RhôneAlpes

Club de la Presse des Pays de Savoie • 121 Allée du Clos des Chênes 73190 ST BALDOPH • clubpresse7374.com - clubpresse7374@orange.fr

Association n° W732001219 - Préfecture de Savoie

Nos partenaires !

Prix Montagne

Philippe Révil

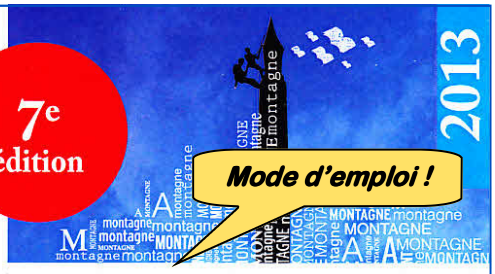

Les Lauréats de l'édition 2012

En 2012, une cinquantaine de candidats ont concouru pour la 6e édition du Prix Montagne Philippe Révil. Pas facile à départager !

TROIS PRIX DE 1 000 EUROS

Article de presse écrite :
Mariette Nodet pour « Dérive en Karnali » paru dans Trek Magazine de juin 2012.
Avec sa fille Lou 5 ans, cette pigiste décide « de quitter les rives pour partir à la dérive ». Direction le Dolpo et les hautes terres de la Karnali.
La qualité de l'écriture de ce reportage et les circonstances de ce périple en font un travail tout à fait singulier que le jury a voulu récompenser.

Reportage radio, TV, documentaire :
Marc de Langenhagen réalisateur de l'émission Chroniques d'en Haut pour « Oberland, la bataille de l'Eiger » diffusée sur France 3 le 17 mars 2012.
L'Eiger, en Suisse, a été le théâtre de *l'une des pages les plus dramatiques de l'alpinisme. Une montagne parmi les plus célèbres du monde et l'une des plus accessibles : depuis 100 ans, le petit train rouge de la Jungfrau, le plus haut d'Europe, emmène des milliers de touristes à 3500 m, au Jungfraujoch, station touristique et scientifique. L'Eiger en 2h47, c'est le temps record établi par Ueli Steck, prodige suisse de l'alpinisme, pour gravir en solo la redoutable face nord de l'Eiger…*

Coup de cœur du Jury
Jacky DURAND pour l'article « Les alpages, tout un fromage » paru dans Libération le vendredi 7 septembre 2012.
Sous couvert de rubrique culinaire, le lauréat entraîne le lecteur dans les alpages, le bluffant par une description très poétique des paysages, très minutieuse de la fabrication du reblochon, très juste de la vie d'alpage. Pour finir il avoue son péché mignon : le diner chez les Donzel à l'alpage des Corbassières.
Jacky Durand enveloppe le tout non dans une vision nostalgique ou idéalisée du travail à la montagne, mais bien dans sa réalité contemporaine, servie par une magnifique écriture.

PRIX FRANCE MONTAGNES

Pour la deuxième fois France Montagnes a remis lors de la même soirée un prix spécial France Montagnes à Annie Barbaccia pour son article « Sainte-Foy, Paradis d'Esthètes en Haute Tarentaise » publié dans Le Figaro.
C'est la mise en avant d'une petite station française qui, avec ses 35 km de piste, a su préserver son authenticité. France Montagnes a voulu remercier Annie Barbaccia pour ces papiers traitant de la montagne qui s'insère depuis de nombreuses années dans un quotidien national. France Montagnes attribue pour ce prix, un séjour de ski d'une semaine pour 2 personnes dans un des hôtels 4 étoiles de montagne du groupe « TEMMOS ».

ARTICLE 1 : PRÉSENTATION DU CONCOURS
Le Club de la Presse des Pays de Savoie, organise un concours intitulé Prix Montagne-Philippe Révil*. L'organisateur répond au statut d'association loi 1901, dont le siège social se situe à la Maison des Associations à Chambéry (Savoie).
Le Prix Montagne récompense les meilleures productions journalistiques traitant de la montagne au sens large.

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION
Les candidats sont des journalistes selon la définition de l'article L. 761-2 du Code du travail : Le journaliste professionnel est celui qui a pour occupation principale, régulière et rétribuée l'exercice de sa profession dans une ou plusieurs publications quotidiennes ou périodiques ou dans une ou plusieurs agences de presse et qui en tire le principal de ses ressources. Sont assimilés aux journalistes professionnels les collaborateurs directs de la rédaction à l'exclusion des agents de publicité et tous ceux qui n'apportent, à un titre quelconque, qu'une collaboration occasionnelle.
Les journalistes concourent à titre personnel, en s'inscrivant sur le site internet du Club de la Presse : prixmontagne.com
Peuvent être présentés : des articles, reportages, documentaires ou DVD/CD-VHS réalisés les douze mois précédant la date de clôture fixée au : 15 novembre 2013.
Les textes sont à envoyer par mail en version finale avec photos et légendes à : prixmontagne@savoieclubdelapresse.com et en version papier à l'adresse du Club de la Presse.
Les DVD/CD-VHS sont à envoyer à :
Club de la Presse des Pays de Savoie
121 Allée du Clos des Chênes
73190 ST BALDOPH
Le Club de la Presse se réserve le droit de vérifier les informations fournies par les candidats. Toute fausse déclaration entrainera l'éviction du candidat.

ARTICLE 3 : JURY
Le jury est composé de membres des différents collèges du Club de la Presse des Pays de Savoie, complété du monde de l'édition, de la montagne et du journalisme. Il se réunit aussi souvent que nécessaire.

ARTICLE 4 : ATTRIBUTIONS ET REMISE DES PRIX
Trois prix récompensent des œuvres retenues pour l'originalité du sujet, pour le style ou pour un apport réel dans le débat d'idées :
- Un prix attribué à un article de presse,
- Un prix attribué à un reportage radio, TV, documentaire ou film
- Un coup de cœur du jury.

Le jury décernera chaque prix au sujet ayant obtenu la majorité absolue du jury. Il sera accompagné d'un chèque de 1000 euros.
Le prix montagne récompense l'œuvre dans sa globalité. En cas de travail commun, il sera partagé entre tous les collaborateurs, sans distinction de mérite individuel.
Un prix ne peut être remis à un titre ou une entreprise.

ARTICLE 5 : COMMUNICATION, PUBLICITÉ
Les auteurs des articles sélectionnés seront avertis. L'acceptation d'un prix implique de la part de chaque lauréat, l'autorisation de diffuser son nom et sa photo ainsi que les photos de la réalisation primée pour les besoins de communication du Club de la Presse des Pays de Savoie.
La participation au concours vaut acceptation, sans réserve, du présent règlement.

** Philippe Révil, journaliste et écrivain, correspondant du « Monde ». Né le 8 juillet 1955 à Chambéry, il a mené toute sa carrière de journaliste en Savoie. Diplômé d'histoire et de l'Institut d'études politiques de Grenoble, il était entré en 1981 comme rédacteur à l'hebdomadaire catholique départemental, La Vie Nouvelle. Philippe Révil a disparu en montagne le samedi 27 août 2005.*

Bulletin de Participation à retourner avant le 15 novembre 2013 au :
Club de la Presse des Pays de Savoie, 121 Allée du Clos des Chênes 73190 ST BALDOPH

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M

Nom

Prénom

N° de carte de Presse

Tél

E-mail bureau

E-mail personnel

Adresse

☐ Je souhaite participer au Prix Montagne «Philippe Révil» organisé par le Club de la Presse desPays de Savoie et en accepter les conditions.

Fait à

Le

Signature

Faites connaitre !
Pensez : www.prixmontagne.com

Transport par car depuis Chambéry via Annecy en préparation...

Les pots du Club

A Chambéry

Le 5 Août 2013

Nombreux puisque 9 clubistes se sont retrouvés au restaurant Savoyard. Présent la représentante des Amis de La Vie, membre et qui n'avait jamais rencontré les membres de cette haute assemblée...

Le 2 Septembre 2013,

les pompiers de Savoie préparent le congrès national de Chambéry du mois d'octobre. Ils sont venus nous en parler. A quelques jours du Congrès Savoie Alpes 2013—COSALP les responsables, colonel Jouannet, et lieutenant-colonel Bojuc, accompagnés de Pascale Farrer leur chargée de communication (et membre du club) pouvaient vérifier que le slogan « Je soutiens le Congrès national… » était bien passé dans les actes. Ils sont plus de quarante-cinq partenaires à s'engager pour accompagner cette rencontre professionnelle. De nombreuses entreprises apportent leur contribution à l'un des plus grands salons professionnels de France. Du 10 au 12 octobre 2013, sur les sites de Savoiexpo et du Phare de Chambéry, mais aussi dans la ville. La place de l'Europe. Une volonté des sapeurs de rencontrer la population. Tout sur le site www.congres2013.pompiers.fr

Le 7 Octobre 2013

Robert Carron, Henry Duchemin, créateur de Mélilot Consulting, à l'occasion du 41ème congrès national des Apiculteurs.

Les apiculteurs savoyards ont pris à bras le corps les questions sanitaires de l'apiculture depuis longtemps.

FNOSAD Fédération Nationale des Organisations Sanitaires Apicoles Départementales

Précisions, la ruche est l'habitation qui abrite une colonie qui peut atteindre de 15 000 en hiver à 100 000 abeilles en été. Les abeilles meurent en permanence. Les abeilles, vivent de 30 à 35 jours en moyenne, une reine d'abeille peut pondre jusqu'à 3000 œufs par jours…un œuf toutes le 28 secondes. La reine qui pouvait vivre cinq ans mais on constate maintenant une diminution sérieuse,

La place des abeilles est à la campagne… Certaines régions de France sont désertées par les abeilles, (Val de Loire) mais la Savoie est relativement à l'abri des pollutions. En ville les abeilles trouvent une grande diversité florale tout au long de l'année. Aussi bien en nectar qu'en pollen. Les abeilles ont besoin du pollen pour se nourrir à côté du nectar qu'elles trouvent au fond des fleurs. Mais tous les pollens ne contiennent pas les acides aminés nécessaires, il faut donc une diversité des pollens.

La pollution atmosphérique des poussières n'a pas d'incidence sur le comportement des abeilles.

Les abeilles se représentent le monde avec des capacités cognitives de grande précision.

Le frelon asiatique arrivé dans des conteneurs portuaires de Chine a tendance à envahir toute l'Europe. Déclaré comme nuisible. Les abeilles ont trouvé la protection avec le système du micro-onde. Elles entourent le frelon, chauffent l'air jusqu'à 45° et tuent le frelon. Preuve de la capacité d'adaptation, avec une solution collective. « on est plus fort à plusieurs que seul… » Henri Duchemin.

La fécondation des fleurs se réalise à 80 % par les insectes, le reste par le vent.

Le miel un produit intéressant pour la santé dont son pouvoir cicatrisant, utilisé chez les grands brulés.

Le miel est un mélange contenant au plus 18% d'eau. Les abeilles éliminent l'eau des nectars qu'elles récupèrent et ne ramassent pas le nectar à plus de 50% d'eau. Elles transforment le nectar en miel contenant du sucre, glucose ou fructose. Le rapport entre ces deux sucres conditionne le fait qu'il soit ou non cristallisé. Le miel riche en fructose, acacia, cristallise très difficilement. Mais en plus des enzymes qui donnent au miel ses vertus. Aussi des colorants, vitamines, acides aminés.

La gelée royale secrétée par les glandes hypo pharyngienne des ouvrières qui nourrissent les larves. Au bout de trois jours l'œuf se transforme en asticot et en trois jours, il subit l'operculation et les nymphoses pour devenir adulte. Les ouvrières sont nourries avec la gelée royale et aussi du pollen et autres sécrétion alors que la reine est nourries uniquement avec gelée royale… Des producteurs en Savoie (Casset aux Marches, Pobel à Novalaise) travail très prenant qui demande beaucoup de produit.. Coute très cher.

Pollen et propolis : les abeilles pratiquent la phytothérapie. La propolis est une sécrétion végétale, des arbres, qui enduisent leurs bourgeons pour le protéger des parasites, bactéries ou pucerons. Puissant bactéricide, les abeilles vont collecter pour les mettre dans la ruches enduire et protéger la ruche. Un produit qu'on ne peut récupérer sans la médiation des abeilles.

Le miel, qu'elles consomment, est une source de chaleur pour les abeilles et donne l'énergie pour le vol. Sans miel une colonie ne peut survivre en dessous de 10 degrés.

Le pollen est récupéré sur les fleurs : les abeilles peuvent métaboliser un certain nombre d'acides aminés mais doivent trouver à l'extérieur ceux qu'ils ne peuvent produire. Le premier pollen est celui des noisetiers, janvier février, permet à l'élevage de démarrer. Ensuite, le pollen de saule riche en acides aminés dont l'arginine. Ramassé sur les butineuses, amené à la ruche stocké dans les alvéoles pour l'élevage. Après une première fermentation, il constitue le pain d'abeille. Le piège à pollen installé à l'entrée de la ruche permet de le récupérer et le mettre en pharmacie. Une protéine qui contient les acides aminés indispensables, mais peut être chargé en pesticides.

En 2013 2014, le miel sera rare donc cher suite à la météo. En France on consomme 45 000 tonnes de miel et on produit de 15 à 18000 T. Donc une grande partie du miel du commerce est importée, Chine, Hongrie, Argentine, Espagne…

Visqueux le miel se transforme, cristallise, la teneur en glucose augmente et les cristaux grossissent. Pour rendre liquide, attention de ne pas réchauffer trop le miel. Très doucement et pas au-dessus de 45 degrés car apparait alors une molécule toxique, que l'on trouve dans le caramel… !!

A Annecy

Le 5 Septembre 2013

Dans le monde des médias locaux, TV8 Mont Blanc fait toujours recette. Gérard Debrinay, président de la 8, et Didier Faender, son directeur général, invités au repas du Club de la presse d'Annecy, ont échangé très librement devant plus de 20 personnes. Bien sûr les thèmes furent nombreux et les questions multiples et ciblées. On peut retenir la question des relations de la TV8 Mont Blanc avec la chaîne Montagne TV, la part des financements publics dans le budget,
Par contre, rien n'aura transpiré sur le traitement des élections municipales … *"Cela fera l'objet d'une conférence de presse. Nous ne voudrions pas tout dévoiler dès maintenant"*, nous confie le nouveau président.
Gérard Debrinay a décliné son parcours professionnel essentiellement tourné vers la promotion de l'activité

économique des entreprises qu'il a pu développer en tant que patron du cabinet de consultant Algoé, mais aussi comme militant syndical patronal, puisqu'il a assuré pendant plusieurs années le poste de président de la commission économique Rhône-Alpes du MEDEF.
Le domaine de Didier Faender, complémentaire à celui de Gérard Debrinay, est tourné vers l'aspect technique de la communication et d'internet, puisque, issu de polytechnique, il a débuté sa carrière comme ingénieur à TDF, puis a poursuivi son activité comme créateur d'entreprises, avant de rejoindre 8 Mont Blanc à l'appel de Paul Rivier. L'ancien patron de TV8 Mont Blanc avait rencontré Didier Faender à la Région Rhône-Alpes où il conseillait la collectivité territoriale en matière de réseau internet.
Avec ce nouveau couple de "choc", une nouvelle page de l'histoire de TV8 Mont-Blanc va sûrement s'écrire sur les écrans de l'actualité savoyarde.
Nous aurons les yeux rivés sur la petite lucarne.

G Fumex

Le 3 Octobre 2013

Notre Club accueillait Eric Reinier Machenaud, le président de "Annecy vita'ville".
Une association que son président refuse de limiter aux seuls commerçants d'Annecy : "*Nous représentons les acteurs économiques d'Annecy, et nous avons la capacité de conseiller l'ensemble de nos adhérents sur les questions économiques et juridiques, questions auxquelles ils sont régulièrement confrontés*".
On aurait pu s'attendre à une discussion ennuyeuse autour du chiffre d'affaires.
Avec Éric Renier-Machenod, rien de tel.
Nous avons eu droit à un parler direct, sans concession, et une approche citoyenne de la vie de la cité : *"On est pas là uniquement pour organiser des évènements comme la grande braderie ou la course de garçons de café au sein de la semaine de la gastronomie - ce qui est bien entendu très important pour nous - mais pour participer à la vie publique."*
Tout d'abord, ce descendant d'une longue lignée de commerçants annéciens croit beaucoup à la synergie "public-privé" *"Nous avons tout intérêt à travailler ensemble au bien commun".*

Des relations à améliorer avec la municipalité.
Pour l'instant la relation avec la Ville d'Annecy, n'est pas à la hauteur des souhaits de "vita-ville" : *"Nous sommes convaincus que seul un travail collectif permettra de définir ensemble une vision globale de l'avenir du commerce et des activités économiques à Annecy. La vieille ville devient une ville "musée" et aucune politique pour diversifier et dynamiser la vie économique est mise en place. On se contente de maintenir l'image touristique de la carte postale d'Annecy."*

Le centre de congrès à Albigny, pierre d'achoppement avec le maire.
Éric Reiner-Machenod est vent debout contre l'implantation du centre de Congrès à Albigny,
"Un centre de congrès doit se situer au cœur de la ville. Le parking devant Bonlieu est l'endroit idéal pour édifier ce centre de congrès tout en effaçant un parc à voitures peu reluisant pour l'image touristique d'Annecy à deux pas du magnifique parc du Pâquier.
Il est évident que l'implantation du centre de Congrès sur la presqu'île d'Albigny entraînera la construction d'hôtels 5 étoiles et un centre commercial sur le commune d'Annecy-le-Vieux.". Cette situation aura comme conséquence pour la président de « Annecy vita'ville » de priver d'Annecy d'une véritable sursaut économique.

Cela n'empêche pas Éric Renier-Machenod de privilégier le dialogue, ce qui est, pour un commerçant, le cœur de métier.

G Fumex

Les pots du Club

De l'antenne Lémanique...

Le 26 septembre 2013, ils se sont retrouvés « entre eux » pour évoquer les futurs invités : président du Tribunal, nouveau directeur des Hôpitaux du Léman, directeur de l'Ecole hôtelière. L'occasion également parler du projet d'une visite-découverte de l'usine des Eaux d'Evian en 2014.

Emmanuel ROUXEL, Amélie LECOYER
et Yvon CHALOYARD, hors cadre Richard REAL ..

Françoise GRUBER, Virginie BORLET, Cyril BELLIVIER et Samuel MAION-FONTANA.

Myriam Benoit

Les prochains invités du Club

Chambéry :
Lundi 4 Novembre : « entre nous »
Lundi 2 Décembre André-Denis Piot, président d'Agisens, "Agir pour l'économie sociale en Savoie"

Annecy
Jeudi Novembre : le représentant de la direction départementale de la protection des populations DDPP
Jeudi 5 Décembre . « entre nous »

Thonon,
Le 24 octobre est proposé une journée de découverte de l'aéroport de Genève
cyril.bellivier@wanadoo.fr

L'annuaire 2014 est en préparation.

Rappel ...
date limite d'inscription le 1er Novembre 2013,
pour sortie annoncée début février 2014.

L'UCP2F nous communique l'information suivante :

Condamnation de La Semaine Guyanaise :
une première victoire pour nos confrères !

L'Union des clubs de la presse de France et pays francophones (UCP2F) apprend ce 6 août que dans l'affaire dite de « La Semaine Guyanaise », le journaliste-rédacteur en chef de cet hebdomadaire, Jérôme Vallette, a obtenu gain de cause devant le Conseil des Prud'hommes de Cayenne.
Malgré les diverses tentatives et interpellations depuis plusieurs mois, la direction de cet organe de presse - assurée par le président du MEDEF de Guyane, Alain Chaumet et sa fille, Vanessa Chang Hing Wing-Chaumet - s'était obstinée en refusant tout paiement des salaires du rédacteur en chef malgré les rappels à la loi et de la Convention collective nationale de travail des journalistes.
Le conseil des prud'hommes a condamné La Semaine Guyanaise à verser une indemnité pour frais de justice de 2.000 euros ainsi qu'aux dépens.
Les magistrats relevant par ailleurs l'existence d'un préjudice, ont invité Jérôme Vallette à se pourvoir au fond.

Cette affaire avait valu la mobilisation de plusieurs associations de journalistes et de syndicats professionnels qui n'avaient pas hésité à parler de censure après l'enquête réalisée par des journalistes de l'hebdomadaire à propos de la société REXMA et l'interdiction par le directeur de la publication de La Semaine Guyanaise de publier ce dossier d'investigation. La contestation de cette censure par les membres de la rédaction de La Semaine Guyanaise avait eu pour conséquence directe des sanctions disciplinaires à l'encontre des journalistes.
L'Union des clubs de la presse de France et pays francophones, soucieuse de l'indépendance et de la dignité des journalistes, salue avec satisfaction cette reconnaissance par les magistrats du préjudice subi et cette première victoire face au patron des patrons de Guyane.
Cette affaire avait interpellé au-delà de la Guyane pour s'inviter au Palais Bourbon puisque le député des Bouches-du-Rhône, François-Michel Lambert, a posé, le 23 juillet dernier, une question écrite à la ministre de la Culture et de la Communication Aurélie Filippetti sur le cas des journalistes de La Semaine Guyanaise et des autres manquements aux droits sociaux des journalistes en Guyane.
L'UCP2F renouvelle son soutien aux confrères de La Semaine Guyanaise (comme nous l'avions fait par communiqué le 26 janvier dernier et via la pétition en ligne) et s'insurge contre toute atteinte portée à la liberté d'information et d'expression.
Compte tenu du statut de ce dirigeant, l'UCP2F sait que le combat n'est pas gagné.
Nous appelons instamment la direction de La Semaine Guyanaise à respecter le Droit de manière générale, les Droits sociaux et à ne pas bafouer davantage les droits des journalistes de sa rédaction.

Pour le CA de l'UCP2F,
Karl Sivatte
Président

48 heures de la Pige à Aix-en-Provence , le Club représenté…

«Avec Sylvie Kholi, nous sommes parties rejoindre les 48 heures de la Pige autour de cent vingt journalistes pigistes. Conférences débats, tables rondes, ateliers, visites, projections, rencontres ont ponctué ces deux jours intenses qui abordaient le thème « Le journalisme de demain passe t-il obligatoirement par le web ? ».
Nous avons pu rencontrer d'autres problématiques dans le travail, échanger nos façons de travailler, agrandir son réseau et ses collaborations.

Muguette Berment

Les Assises du Journalisme.
Romain suit cette activité et nous invite à en savoir plus par le lien suivant :
http://www.journalisme.com/debats-creer-une-instance-de-deontologie-juin-2013/231-compte-rendu/1285-debat-sur-la-creation-d-une-instance-de-deontologie-les-reactions

Message important **Le 28 septembre 2013, le club était invité par Sophie Rifaux à visiter un lieu extraordinaire…mais dont l'avenir interroge…**
Elle lance l'appel suivant ...

« Créé par Yves Rifaux, le musée (L'Art de l'Enfance) est consacré à l'univers de l'enfance, à travers les jeux, les jouets, la littérature enfantine, le matériel pédagogique.

Parmi les jeux et jouets, une salle de jeux et jouets d'optique divisée en trois parties :
- Les lentilles (lanternes magiques de salon pour adultes, et enfantines, et petits projecteurs pour faire du « cinéma chez soi », entres autres).
- Les miroirs,
- Le relief et la transparence.

« L'Art de l'Enfance » a fonctionné pendant 25 années et a dû fermer ses portes, son créateur étant décédé en 2001- Aucune entente entre les héritiers d'Yves Rifaux n'a été possible jusqu'à présent, alors que des solutions auraient peut-être pu être envisagées pour sa pérennité.

Je continue à m'occuper de son entretien, ne serait-ce que pour répondre à des demandes de chercheurs qui trouvent ici des documents ou objets qu'ils ne peuvent utiliser ailleurs. Je ne prête pas de matériel, j'autorise juste la photographie ou l'utilisation sur place.
Récemment, par exemple, envoi de photographies à un chercheur (une jeune femme en l'occurrence) de la Sorbonne de Paris qui réalise un ouvrage sur les (écrans à main parisiens) -nous en possédons sept au musée-, photographies de jeux de Froebel-pédagogue allemand- pour les archives municipales de la ville d'Annecy en vue d'une exposition en 2014 lors du transfert des archives, tournage de vidéos sur Benjamin Rabier (le père de la « Vache qui rit »), de O'Galop (alias Marius Rossillon), le père du Bibendum des pneus Michelin et pionnier du cinéma d'animation français.

Cinéma d'animation : le mot est lâché |
Le cinéma d'animation a longtemps été l'apanage des enfants. Cinéma d'animation et enfants font donc bon ménage. On me dit : « tu rêves ! ». ***Oui, je rêve d'un musée qui serait à la fois consacré à l'image en mouvement et à l'enfance.***

L'image : elle est en 2D (innombrables ici avec les jeux de l'oie, les lotos, les puzzles, les chromos, la littérature enfantine, etc.).
L'image en mouvement : les jeux de lotos (oui oui), les livres du genre « pop-up », dits «livres animés ». Ceux d'Yves Rifaux sont parmi les plus beaux.
L'image en 3D : un nounours, une marionnette, une poupée, un train, une voiture, un avion, un petit soldat, etc. ne sont-ils pas des images en 3D ?

Et les petits théâtres en papier ne sont-ils pas des « images en 3D » avec leurs perspectives ?
L'image en 3D animée : les petits jouets métalliques et mécaniques, à remonter avec une clé par exemple, ne sont-ils pas des jouets « animés » ?

Et l'enfance ? Le cinéma d'animation n'a-t-il pas été conçu au départ (pour les enfants) qui, bien entendu, allaient voir un film accompagnés de leurs parents. Qui emmène qui au cinéma, et plus particulièrement pourvoir un film d'animation ? Les parents (voire les grands-parents) ? Les enfants ?

Oui, « L'Art de l'Enfance » concerne tout le monde : les enfants, et les grands (qui eux-mêmes ont été enfants).

Oui, l'image en mouvement ne doit pas se cantonner au pré cinéma et aux techniques actuelles et futures comme cela pourrait être dans une Cité de l'image en mouvement.

Les cinéastes d'animation sont nombreux à avoir réalisé des films :
- soit avec des enfants, ou autour des enfants,
- soit avec des jouets et des jeux de toutes sortes.

(Google s'est chargé de les répertorier pour moi).
Sans oublier que les jeux et jouets, les livres »(animés ou non) peuvent toujours être présentés en vitrine en parallèle des films projetés. Il y a tant d'idées à exploiter.
Si l'on me posait la question : « Mais qu'est-ce qui vous fait croire que « L'Art de l'Enfance » créé par Yves Rifaux peut s'intégrer à une Cité de l'image en mouvement ?», je répondrais : «Tout simplement parce que personne n'y a encore pensé »,
Mais comme on me dit : « Tu rêves I ».

Sophie Rifaux
Marcellaz-Albanais,

Connaissez vous l'anorthoscope..?
« Une invention du belge Plateau : la persistance rétinienne arrête l'image et la reconstitue... »

Ceux-ci... n'ont pas d'âge...

Le coin des initiatives

Ici et là des membres du Club ont des activités et nous en parlent :

Des Livres et des outils pédagogiques pour l'Afrique (Togo, Madagascar…)
Nos amis Michel Duval (membre du Club et initiateur de la collecte des livres) et Michelle Pétraz (membre et trésorière-adjointe) ont besoin de vos réseaux et aides :
.Recherche de place offerte dans des containers affrétés ou financement pour envoi de livres et mallettes / outils pédagogiques en français et en bon état pour scolaires et enseignants africains au Togo de préférence. Déjà une cinquantaine de cartons pour les écoles primaires et instituteurs, plus romans divers
- Collecte en Pays de Savoie (comme à La Réunion) de livres et mallettes / outils pédagogiques en français et en bon état pour scolaires et enseignants africains du continent ou malgaches.
Par exemple : la bibliothèque du Tokoin à Lomé / Togo a besoin de livres de littérature, romans…
- Echanges et Entraide entre l'Afrique (Togo, Madagascar…), les Pays de Savoie (et la Réunion) autour de la littérature, du livre (avec ou sans CD), du verbe écrit ou oral, du conte.

Contact :
ELVARS Entraides Livres/Verbe Afrique-Réunion-Savoie
Michel Duval 06 08 61 68 29
Michelle Pétraz 06 83 39 42 83

Du nouveau à France Bleu Pays de Savoie : Jean Colin nous informe…

Guillaume Roulland, 45 ans, nouveau rédacteur en chef de France Bleu Pays de Savoie.

Depuis mars 2011, **Guillaume Roulland** était adjoint au rédacteur en chef de France Bleu Gard Lozère à Nîmes.
Titulaire d'un D.U.T Journalisme (IUT de Tours – 1989), **Guillaume Roulland** commence sa collaboration avec Radio France en 1989 en qualité de journaliste dans plusieurs stations locales avant d'intégrer en 1991 Radio France Melun comme journaliste sportif.
En 1998, il couvre la Coupe du monde de football à « 98 Radio France », radio partenaire officielle de la Coupe du monde de football.
En 1999, il rejoint France Inter comme journaliste au service des sports.
En 2000, il intègre la rédaction de France Bleu Basse Normandie où il assure la présentation des matinales puis la couverture des faits divers et de l'actualité judiciaire.
En 2006, **Guillaume Roulland** devient grand reporteur et rejoint France Bleu Gard Lozère.
De 2009 à 2012, il assurait également la correspondance de l'Agence France Presse dans le Gard.

Emploi :

Cédric Marion recherche un emploi :
En alternance entre Le Dauphiné Libéré (centre départemental de Chambéry) et l'école supérieure de journalisme de Montpellier pendant deux ans, je maîtrise les techniques d'écriture et genres journalistiques. Aussi, j'ai développé de nombreuses compétences en tant que secrétaire de rédaction (relecture, mise en page, gestion d'un réseau de correspondants).
Disponible sur le marché de l'emploi depuis le14 septembre 2013, je souhaite poursuivre mon évolution au sein d'un titre de PQR, PHR, d'une agence de presse, de communication, d'une fédération ou encore d'une organisation interprofessionnelle

C h a p ô
Directeur de rédaction : Jean-Marc Canova Conception : Jean Ningre,
Club de la presse des Pays de Savoie, 121 Allée du Clos des Chênes 73190 St Baldoph
mail : clubdelapresse7374@orange.fr site : **www.clubpresse7374.com**